

Bonjour,

Nicolas Forissier vous remercie de votre mail.

Monsieur Nicolas Forissier intervient depuis plusieurs semaines et agit énormément pour se battre contre la mesure du gouvernement visant à réduire la vitesse à 80km/h sur l'ensemble des routes du réseau secondaire.

**Il a également proposé une proposition de loi** à ce propos que vous trouverez via le lien suivant : <http://www.assemblee-nationale.fr/15/propositions/pion1006.asp>

**Il est intervenu sur de nombreux médias :**

France 3 Centre-Val de Loire : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/indre/chateauroux/limitation-80kmh-depute-lr-indre-nicolas-forissier-depose-proposition-loi-1491241.html>

La Nouvelle République de l'Indre : <https://www.lanouvellerepublique.fr/indre/80-km-h-nicolas-forissier-veut-laisser-le-choix-aux-elus>

France Bleu Berry le mardi 6 juin et repasse également dans le Journal de 8h le 1er juillet 2018.

**Il a posé une question aujourd'hui lors des Questions au gouvernement** pour demander à Edouard Philippe d'adapter cette mesure.

Vous pouvez retrouver l'intégralité de sa prise de parole sur ce lien : <https://youtu.be/IM-mv6ks0d4>

Vous pouvez également consulter son compte Twitter (N\_Forissier) où de nombreux tweets ces dernières heures sont sur ce sujet.

Soyez sûr de son soutien et de son engagement.

Je reste disponible,

Bien cordialement,

Alix Fruchon  
Assistante parlementaire de Nicolas Forissier  
Député de l'Indre

Nicolas Forissier

Député de l'Indre